

Les tarifs de la RATP

Le STIF vient de voter une hausse moyenne des tarifs des titres de transport franciliens de +3,9 % en juillet prochain. Il renonce pour la seconde année à l'engagement pris depuis sa décentralisation de ne pas augmenter les tarifs au-delà de l'inflation. Comment ont évolué les tarifs sur plus longue période ? Zoom sur le réseau RATP...

Les tarifs RATP ont progressé de 3,8 % par an en moyenne depuis 1992, pour une inflation annuelle moyenne (hors tabac) de 1,6 %. Leur croissance a été freinée depuis la décentralisation du STIF en 2006 : alors qu'elle était de l'ordre, entre 1992 et 2005, de 4,2 % par an pour une inflation annuelle moyenne de 1,6 %, elle a été depuis limitée à 2,3 % pour une inflation de 1,5 %.

Vers plus de modération

Au début des années 90, la volonté de maintenir à un niveau élevé le taux de couverture des coûts de fonctionnement par les recettes tarifaires prévaut, avec un rythme de progression des tarifs RATP très soutenu. Il ralentit légèrement à compter de 1994 mais reste dans une fourchette située entre 4 et 5 % de hausse annuelle jusqu'en 2000, qui passe ensuite de 3 à 4 % par an et suit la courbe de l'inflation. Ce ralentissement a correspondu à une croissance moins forte des tarifs, un rééquilibrage entre la zone centrale et la périphérie et des mesures tari-

fares ciblées sur des publics spécifiques. Après un nouveau rebond en 2004 et 2005, qui a donné lieu à un bras de fer entre représentants de l'Etat et élus locaux au sein du STIF, ces derniers prennent les rênes du syndicat : ils s'engagent alors à maintenir une hausse globale des tarifs (tous titres confondus) au niveau de l'inflation.

2009 : la rupture

Mais en 2009 les caisses sont vides : les recettes voyageurs et le versement transport, affectés par la crise, sont en recul et le STIF tente de faire voter une augmentation des tarifs au 1^{er} juillet de +4,6 %, ramenée ensuite à +3,5 %, alors même que l'inflation est au plus bas. Au terme de longs débats et sans parvenir au consensus (les élus communistes ont voté contre, l'UMP et le Nouveau Centre s'abstenant), la hausse est finalement de +2 %. La création du complément de parcours, demandée de longue date par les associations d'usagers, est repoussée. Le décrochage entre inflation et croissance des tarifs perdurera en 2010, puisque le STIF vient de voter une hausse tarifaire

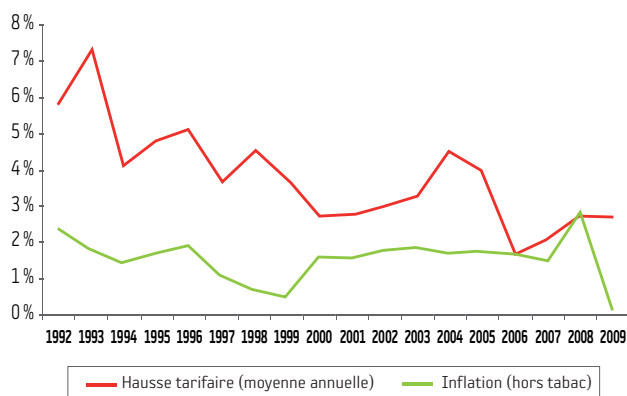
de +3,9 % au 1^{er} juillet pour une inflation prévisionnelle de 1,5 %. Ces augmentations devraient rapporter de l'ordre de 118 millions d'euros en année pleine. Elles sont concentrées sur les prix des billets et des abonnements de courte et moyenne distance mais conservent inchangés ceux des forfaits pour les zones 1 à 5 et 1 à 6. Un premier pas vers une zone tarifaire unique que les Verts appellent de leurs vœux ? Ce n'est en tout cas pas l'orientation privilégiée par la Chambre Régionale des Comptes. Celle-ci pointe, dans son rapport sur le STIF, l'incidence qu'ont eu sur les recettes de l'AO la modération des tarifs entre 2006 et 2008, la tarification sociale et la fusion des zones 6 à 8 en 2007... et préconise d'accroître le taux de couverture du coût d'exploitation par les recettes tarifaires. De son côté, l'association des usagers des transports (AUT) souligne que les abonnements qui concernent les déplacements de banlieue à banlieue sont très touchés par les hausses annoncées et estime qu'une zone unique se traduirait par des augmentations tarifaires pour plus de 70 % des abonnés.

[Julie Morin]

+3,7%

de hausse annuelle moyenne du prix du ticket de métro entre 1992 et 2009.

Evolution comparée des tarifs RATP et des prix



Source : Comptes sociaux annuels, RATP

NB : Attention, les hausses de tarifs RATP n'intègrent pas celles des titres de transport propres aux autres transporteurs (comme les billets origine-destination de la SNCF). De plus, les hausses de tarifs sont votées par le STIF au mois de mai et entrent en application au 1^{er} juillet de chaque année. Elles se basent donc sur des prévisions d'inflation pour l'année en cours et se traduisent par des augmentations qui, en moyenne annuelle, n'intègrent pas le plein effet de la hausse votée à mi-année.

Evolution des principaux titres (réseau RATP)

	1992	2009	2010	Hausse moyenne annuelle 2009/1992
Billet à l'unité	0,91	1,60	1,70	0,04
Evolution	+ 9,1%	+0,0%	+6,3%	+3,7%
Billet en carnet	0,56	1,16	1,20	0,03
Evolution	+5,8%	+1,8%	+3,4%	+4,5%
Carte orange / forfait Navigo				
Carte mensuelle 1-2	30,64	56,60	60,40	1,44
Evolution	+5,8%	+2,7%	+6,7%	+3,8%
Carte mensuelle 1-8/1-6*	87,05	123,60	123,60	2,03
Evolution	+6,9%	1,2%	+0,0%	+2,5%
Carte hebdomadaire 1-2	8,69	17,20	18,35	0,47
Evolution	+5,6%	2,4%	+6,7%	+4,2%
Carte hebdomadaire 1-8/1-6*	24,85	37,60	37,60	0,71
Evolution	+6,5%	1,1%	+0,0%	+2,8%
Carte intégrale 1-2	321,67	574,60	617,10	14,05
Evolution	+5,5%	+3,2%	+7,4%	+3,6%
Carte intégrale 1-8/1-6*	914,69	1 251,10	1 251,10	18,69
Evolution	+7,4%	+1,5%	+0,0%	+2,3%
Moyenne annuelle (tous titres)	+5,8%	+2,7%	n.c	+3,8%
Inflation (hors tabac)	+2,4%	+0,1%	+1,5%**	+1,6%

* A partir de 2007, fusion des zones 6 à 8

** prévision Insee, note de conjoncture, juin 2010